

La distinction entre la personne humaine et la personne juridique

Par **Luna**, le **21/02/2019** à **09:39**

S'il vous plaît j'ai besoin d'une introduction et un plan détaillé

Par **Lorella**, le **21/02/2019** à **10:05**

Bonjour

Veillez consulter la charte du forum en son point 7.

On attend de vous un minimum d'effort de recherche.

Sur Google, en tapant distinction personne....
on trouve des textes

Vous voyez c'est simple.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/02/2019** à **10:51**

Bonjour

En effet, on va certainement pas vous pondre une introduction et un plan détaillé comme ça.

Vous devez d'abord tenter d'apporter des éléments de réflexions et on vous guidera dans la rédaction de votre introduction et votre plan.

En attendant, que vous apportiez des éléments de réflexions, je met votre sujet dans la section trou noir qui regroupe les sujets non conforme à notre charte.
Si d'ici Samedi il n'y a eu aucune réaction de votre part, il sera définitivement bloqué.